

Direction départementale des territoires
Service Prospective Planification Habitat
Bureau Planification-Risques
Affaire suivie par : Sonia Baron
Tél. : 05 49 06 89 63
Adresse mail : sonia.baron@deux-sevres.gouv.fr
N°12

Niort, le 12 AVRIL 2023

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 16 mars 2023, vous avez sollicité l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) sur la procédure de modification n°4 du plan local d'urbanisme de Saint-Romans-lès-Melle.

Ce dossier a été examiné par la CDPENAF lors de sa séance du 5 avril 2023 en application de l'article L.151-13 du code de l'urbanisme. Je vous informe que la commission a rendu un avis favorable sur cette procédure.

Mon service reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur départemental,


La Directrice Départementale
adjointe
Elisabeth BIGET-BREDIF

Monsieur Fabrice Michelet
Président
Communauté de communes du Mellois en Poitou
1 rue du Simplot
79500 Melle

Copie : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture